

Trait d'Union – Août 2008

Saint-Denis-sur-Loire



Le mot du Maire



Benoit SIMONNIN
Maire de Saint-Denis

Mes chers concitoyens,

C'est la rentrée !

L'école a repris son activité pleine de vie. Les récréations viennent à nouveau rythmer les matinées et les après-midis des occupants de la Mairie, salariées et élus.

Les conseillers municipaux, comme les enfants des écoles, reprennent aussi du service. Il n'y a pas eu de conseil municipal au mois d'août faute d'un ordre du jour suffisant. Cela a permis à tout le monde de souffler un peu pour mieux repartir aujourd'hui.

Nous sommes toujours aussi motivés et conscients de nos responsabilités qu'il y a 6 mois.

L'effort de communication que nous vous avons promis dans notre programme commence à prendre forme. Ce nouveau Trait-d'Union est une nouvelle indication de notre volonté de partager avec vous notre action, nos projets et nos... déceptions.

La rentrée verra, entre autres choses, reprendre les travaux de la commission « Communication » sur la création, l'adaptation ou le développement des outils que nous souhaitons mettre à la disposition de toutes les dionysiennes et de tous les dionysiens afin que chacun puisse s'exprimer. Que peut devenir le « Trait-d'Union » ? Comment Saint-Denis peut-elle utiliser les nouvelles technologies de l'information liées, par exemple, à l'Internet ? Comment maintenir un contact humain vivant tout en développant les autres formes de communication ?

Toutes ces questions devront, dans les prochaines semaines, trouver des débuts de réponses et mener, dans les prochains mois, à des applications concrètes.

Nous avons besoin pour mener cette réflexion de toutes les forces vives de la Commune. Manifestez vous ! Venez nous rencontrer ! Transmettez-nous vos idées !

Je vous rappelle que le Trait-d'Union a aussi vocation à recevoir vos contributions : associations, particuliers, exprimez-vous !

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

**Le Trait d'Union
des dionysiens
Août 2008**

Bulletin n° 51

Dans ce numéro :

Préambule.....	1
Comptes-rendus des conseils municipaux	2
Présentation d'Agglopolys	13
Activité des Commissions Municipales.....	14
Comice Agricole	18
Article APOLLOS	19
Article COMITÉ DES FÊTES	23
St-Denis d'Hier et d'Aujourd'hui	25
Article CLUB DU BEL ÂGE.....	26
Les Amis de la Musique... ..	28
École de danse de Villerbon	29
Billet d'Humeur	31
Infos diverses et pratiques	32

SECRÉTARIAT DE MAIRIE : NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 1^{er} octobre 2008, la mairie sera fermée les mercredis après-midi et sera ouverte le vendredi de 14 h à 17 h.

Nouveaux horaires :

- **Lundi..... De 16h30 à 18h30**
- **Jeudi De 9h00 à 12h00**
- **Vendredi..... De 14h00 à 17h00**
- **Samedi..... De 9h00 à 11h30**

Vous trouverez ci-dessous et pages suivantes les comptes-rendus des six premiers conseils municipaux. Nous en profitons pour vous rappeler que les comptes-rendus officiels sont consultables sur les panneaux d'affichage devant la Mairie et qu'un article de synthèse est publié régulièrement dans les pages locales de la Nouvelle République.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 28 MARS 2008

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christophe CHARRIER, Christine MAUVISSEAU, Dominique CORMIER, Sylvain BRETON, Serge GACHE, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE, Christophe ROCHEREAU

La séance est ouverte par M. Le Maire à 19 H 30

- **INSTALLATION DES COMMISSIONS**

Le Maire indique les grandes lignes du projet de chaque commission et du rôle qu'il souhaite voir jouer aux adjoints et présidents de commissions.

Installation des différentes commissions et représentations (voir annexe)

- **INDEMNITÉS MAIRE ET ADJOINTS**

Le Maire explique le fonctionnement des indemnités du bureau municipal.

Il propose les indemnités de 31% de l'indice brut mensuel 1015 de la fonction publique pour le Maire et de 8,25% pour les Adjointes.

Approuvé à l'unanimité.

- **VIREMENT DE CRÉDIT**

Le Maire demande l'autorisation de faire un virement de crédit pour le règlement d'une facture de 5 000 €, relative à des travaux réalisés en 2006 et qui n'avait pas été prévue au budget 2008.

Accepté à l'unanimité.

- **VOTE DES 3 TAXES DE FISCALITÉ LOCALE POUR 2008**

Le Maire explique le principe de fonctionnement des 3 taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti).

Les taux proposés en cohérence avec le budget primitif 2008 sont votés à l'unanimité :

Taxe d'habitation	10,22 %	(9,96 % en 2007)
Taxe foncière sur le bâti	10,29 %	(10,03 % en 2007)
Taxe foncière sur le non bâti	43,85 %	(42,73 % en 2007)

- **DÉLIBÉRATION POUR LE LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE**

Le Maire demande au conseil de l'autoriser à lancer une enquête parcellaire en vue de l'acquisition d'une parcelle pour le lotissement de la Martinière. Après explication de la situation, la demande est acceptée (14 voix pour, 1 contre).

- **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Patrick MENON, adjoint chargé de l'urbanisme, présente une demande de permis de construire déposée par M. Cetin KARALAR pour la construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt au lieu-dit les Boulonniers.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Convention avec Agglopolys pour la gestion de la plate-forme multisports

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 4 AVRIL 2008

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Sylvain BRETON, Christophe CHARRIER, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Jacques DAUDIN, Serge GACHE, Christine MAUVISSEAU, Jean-Pierre MOREAU, Christophe ROCHEREAU

Excusés : Dominique CORMIER, Loïc FONTAINE.

La séance est ouverte par M. Le Maire à 20 H 40

Secrétaire de séance : Claudine BOCQUEL

• **DÉLIBÉRATION DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ayant été adopté, le Maire propose que la Commune se dote du droit de préemption urbain pour les zones U et AU du PLU. Il demande au conseil de lui donner délégation pour exercer ce droit de préemption.

Délibération adoptée à l'unanimité

• **ELECTION DÉLÉGUÉS VAL-ECO**

Représentant titulaire : Benoit SIMONNIN

Représentant suppléant : Sophie MILTEAU

• **PRÉPARATION ÉLECTIONS À AGGLOPOLYS**

Elles auront lieu le 18 avril 2008 à Chailles lors du premier conseil communautaire.

Une réflexion est engagée pour mettre en place un projet commun.

Les « petites communes » déplorent le peu de représentants possibles à Agglopolys (pour Saint-Denis : 2 titulaires et 3 suppléants). La conséquence étant que la charge de représentation des élus dans les différentes commissions est considérablement alourdie. Une solution sera examinée prochainement.

Par ailleurs, il est précisé qu'en cas d'indisponibilité du Maire, celui-ci ne peut pas se faire représenter au conseil des Maires.

Les projets vont être basés sur :

- Le rapport d'activité 2006,

- Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du blésois qui définit la façon dont va évoluer le territoire.

• **DIVERS**

Recrutement :

Adjoint Administratif ou Rédacteur : Certaines candidatures ont été refusées, faute la plupart du temps, d'une expérience suffisante pour le poste. Des postulantes seront convoquées pour des entretiens.

Adjoint Technique : Certaines candidatures ont déjà été retenues. Les candidats seront reçus à partir du mardi 8 avril.

Problème de la tonte en l'absence du recrutement d'un adjoint technique possédant le permis poids lourds.

Le conseil s'interroge sur l'opportunité d'acheter une tondeuse autoportée, faire faire par une entreprise extérieure, solliciter les communes voisines.

Des devis seront demandés.

Comice agricole à Marolles :

L'objet de la réunion à Marolles de la semaine dernière, à laquelle ont participé Sophie Milteau, Jacques Daudin, Jean-Pierre Moreau (pour la municipalité) et Alain Bocquel (pour le comité des fêtes) était la présentation de la manifestation, qui devrait accueillir 15 à 20 000 personnes sur 3 jours. Il a été demandé aux communes de mobiliser pour cette manifestation des bénévoles et des employés communaux et de réfléchir à la tenue ou non d'un stand pour leur commune.

Une réunion est prévue prochainement à laquelle vont être conviées les associations actives de Saint-Denis (Comités des Fêtes, Club du Bel-Age, Anciens Combattants, Apollos, Société de Chasse, Association des Parents d'Élèves, Voginant, Association pour la sauvegarde et la défense du cadre de vie et l'environnement en Loir-et-Cher) pour mobiliser des bénévoles.

Dans un second temps, peut-être solliciter tous les Dionysiens ?
Notre réponse doit être donnée au Comité de Marolles pour le 25 Juin.

Commission Culture, Sport et Vie Associative

Une première réunion de cette commission le 1^{er} Avril. Contact est pris avec DDJS pour le recensement des associations sur St-Denis : statuts, composition du comité directeur, déclaration à la Préfecture, lieu de l'activité, actions sur la commune, qualification des intervenants ? Tous ces éléments permettront d'établir un fichier qui sera déposé au secrétariat de la mairie et de mettre en place un dossier de demande de subvention pour chaque association.

A l'occasion du centenaire de la naissance du peintre Lorjou, réfléchir dès maintenant à ce que nous pouvons organiser, en lien avec l'association Bernard Lorjou.

Demande de subvention de l'Association pour la sauvegarde et la défense du cadre de vie et l'environnement en Loir-et-Cher

M. de Ferron, son président, nous a adressé une demande de subvention de 250 €.

Le budget étant voté pour cette année, il est décidé de demander à M. de Ferron de présenter à nouveau sa demande pour l'année prochaine.

Demande d'emplacement pour un camion pizza

Cette demande a été adressée par courrier à la Mairie.

Martine Ciret prend contact avec le demandeur pour avoir des renseignements sur la durée, la fréquence, le lieu souhaité de stationnement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30.

COMpte-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 25 AVRIL 2008

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christophe CHARRIER, Christine MAUVISSEAU, Dominique CORMIER, Sylvain BRETON, Serge GACHE, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE, Christophe ROCHEREAU

La séance est ouverte par M. Le Maire à 20 H 40

Secrétaire de séance : Martine CIRET

- **LOTISSEMENT DE LA MARTINIÈRE :**

Le conseil municipal autorise le Maire à saisir le juge des expropriations.

- **S.I.D.E.L.C. :**

(Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher).

Revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public par les réseaux de transport et de distribution d'électricité.

L'actualisation au titre de l'année 2008, pour les communes de moins de 2 000 habitants, est de 173,00 €

- **VENTE DE SENTIERS COMMUNAUX :**

La municipalité précédente avait voté la désaffectation de sentiers communaux N°11, 38 et 42. Deux d'entre eux étaient mis en vente, le troisième intégré dans le lotissement de la Martinière.

Après offre des riverains intéressés :

- le sentier N°11, aux Mées, sera vendu à M. Bernard VILLENEUVE,
- un tronçon du sentier N°42 sera vendu à M. Pierre MARCELLOT,
- un autre tronçon du sentier N°42 à M. Robert GANDON.

Les frais de notaire et les frais de bornage seront à la charge des futurs acquéreurs.

DÉCHETS DE SOINS MÉDICAUX :

VAL-ÉCO envisage de la prise en charge du traitement des déchets de soins médicaux à partir 2009. En attendant, la Mairie a pris un abonnement à DISTRICLUB MÉDICAL, zone des Gailletrous à La Chaussée Saint-Victor. Les containers contenant les déchets médicaux pourront être ainsi déposés à la mairie, qui se chargera de les porter à DISTRICLUB MÉDICAL. Une information sera diffusée à cet effet à l'ensemble de la population.

• **NOUVELLES RUES**

Le Conseil a décidé que la rue située entre la rue Médicis et la rue Muraton se nommerait *rue Moïse JOUET* et celle située derrière chez M. MARCELLOT deviendrait *l'impasse des carriers*.

• **POINT SUR LES COMMISSIONS :**

Commission Voirie.

Jean Pierre MOREAU précise qu'il a été fait un tour de la commune pour vérifier l'état de la voirie. Les « nids de poules » seront rapidement réparés avec de l'enrobé froid. Il a été pris rendez-vous avec M. LAMBERT de la DDEA pour faire le point sur la signalisation, et avec M. MALLARD de l'entreprise COLAS pour l'écoulement d'eau à VILLENEUVE.

Un rendez-vous avec l'entreprise ETDE est prévu pour vérifier l'éclairage public.

Commission Patrimoine et Tourisme.

Dominique CORMIER a réuni la commission afin d'établir une feuille de route pour les six prochaines années.

La commission rencontrera les propriétaires de chambres d'hôtes, restaurateurs et gestionnaires de camping... afin de connaître leurs attentes.

Marie-Ange CHESNEAU a fait une ébauche de sentier « découverte ».

Sophie MILTEAU envisage la possibilité d'utiliser les chantiers école pour la remise en état des lavoirs, par exemple.

Commission Sport, Culture et Vie Associative.

Claudine BOCQUEL a rédigé un courrier avec une fiche d'information à l'attention des associations de la Commune.

• **VENTE DES TERRAINS DU LOTISSEMENT DE LA MARTINIÈRE :**

Une procédure est en cours pour acquérir la dernière parcelle.

Il est prévu 25 lots constructibles.

Afin que le début des travaux ne soit pas une nouvelle fois retardé par la procédure en cours, un projet de travaux en deux tranches est à l'étude. 16 lots seraient vendus pour la première tranche.

Le prix de vente au m² n'est pas encore fixé.

• **ENTRETIENS D'EMBAUCHE :**

Plusieurs personnes ont été reçues pour le poste d'adjoint administratif – rédacteur (remplacement prochain de Mme GANDON) d'une part, et celui d'adjoint technique (remplacement de M. BOURDELLE), d'autre part. Le choix pour ces deux postes sera fait très prochainement.

• **PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS DE TRAVAUX :**

- M. CERENSKY : Demande de lotissement à vocation artisanale sur une surface de 4 000 m², zone des Sarrazinières.
- M. BETHINGER, rue de la Loire : construction d'une véranda.
- M. PERCHERON, 2 rue des moissons : piscine enterrée.
- SCI LA CROIX BLANCHE : transformation d'un local industriel en salle polyvalente.

Benoit SIMONNIN et Patrick MENON ont reçu les propriétaires de la zone « INTERMARCHÉ » : un tiers du bâtiment Intermarché est loué à LEADER PRICE (ouverture prévue courant juillet 2008) et la totalité du bâtiment utilisé précédemment par BRICOMARCHÉ est loué à la société VIAL (ouverture prévue courant mai 2008).

QUESTIONS DIVERSES :

- COMICE AGRICOLE DE MAROLLES DES 28 ET 29 JUIN 2008.
Les bénévoles pour l'installation et la désinstallation du matériel ou pour le stand de Saint-Denis sont priés de se faire connaître auprès de Mme GANDON au secrétariat de la Mairie.
- CÉRÉMONIE DU 8 MAI.
Le rendez-vous est fixé à 11 heures, place Eugène Leroux. Les pompiers de La Chaussée Saint-Victor seront présents.
- PÉRIMÈTRE DU CHATEAU D'EAU.
Un point sera fait sur les travaux engagés et sur ceux qui restent à faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 3 JUIN 2008**

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christophe CHARRIER, Christine MAUVISSEAU, Dominique CORMIER, Sylvain BRETON, Serge GACHE, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE, Christophe ROCHEREAU

La séance est ouverte par M. Le Maire à 20 H 35

Secrétaire de séance : Martine CIRET

- **ZONE DES GRANDS CHAMPS (ANCIEN INTERMARCHÉ)**

Les travaux avancent, le magasin VIAL devrait ouvrir fin juin et l'ouverture du magasin LEADER PRICE est prévue pour début juillet.

D'autres projets d'aménagement de cette zone sont en cours dans les années à venir.

Une commission « urbanisme » élargie se réunira ce mois pour que la Commune fasse des propositions pour cette zone à la société propriétaire.

Une commission spécifique à ce dossier sera créée prochainement.

- **IDENTIFICATION DES HYDRANTS**

Les pompiers souhaitent identifier clairement les bornes à incendie par un numéro afin de mieux les repérer ainsi faciliter les secours et la maintenance. Des étiquettes seront donc commandées puis posées sur les 33 bornes, actuellement dénombrées sur la Commune.

- **FORMATION AUX PREMIERS SECOURS**

Une formation de dix heures sera proposée aux employés communaux pour un coût de 60 euros par personne pris en charge par la Commune. Il sera également proposé aux deux professeurs des écoles de participer également à cette formation.

Le Comité des Fêtes est également demandeur pour que plusieurs de ses membres puissent suivre cette formation. Des particuliers ont aussi fait part de leur intérêt.

Il est demandé que le recyclage annuel soit également prévu.

Sécurité : les pompiers s'occuperont des exercices incendie et donneront la marche à suivre pour les extincteurs.

D'autres points seront revus :

- cloison entre les poubelles et le compteur
- mise en place de téléphone à la cantine
- vérification de l'alarme à la cantine et à l'école

- **RELOGEMENT DES PERSONNES EN CAS DE SINISTRE**

Une liste d'établissements hôteliers pouvant accueillir des sinistrés devant être provisoirement relogés sera établie. Il s'agit ici de pouvoir pallier une situation d'urgence.
Martine CIRET prend en charge la mise en place de ce dispositif.

- **CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

En cas de grève, une garderie pourrait être assurée par du personnel communal qualifié et l'état prendrait en charge les frais de personnel, sur la base d'un forfait dépendant du nombre d'enfants accueillis.

Le Conseil décide de ne pas signer cette convention. Il décide d'attendre le nouveau dispositif que le Gouvernement souhaite mettre en place pour la prochaine rentrée scolaire.

Il est proposé d'inclure l'idée d'accueil d'enfants par la commission « aides à la personne ».

- **FORFAIT COMMUNAL**

L'Article 89 de la loi du 13 août 2004, dite « loi des libertés et responsabilités locales », stipule que les communes doivent contribuer aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association avec l'État, pour la scolarisation des élèves non-résidentss.

Sept enfants sont concernés dans le primaire.

Le Conseil, très majoritairement, fait part de sa désapprobation pour une mesure qu'il considère pénalisante pour le financement des écoles publiques locales.

C'est le SIVOS Cisse-Vallée Saint-Jean qui s'occupera de ce dossier.

- **CONVENTION RADIO-PLUS FM**

La convention avec la radio Plus FM est renouvelée. Elle permet à la Municipalité et à toutes les associations résidentes de bénéficier de temps d'antenne pour annoncer leurs manifestations.

- **DOSSIER CŒUR DE VILLAGE**

Le dossier de la Région Centre dans le cadre de l'aménagement du cœur de village est à étudier.

La priorité concerne la création et la réhabilitation de logements ou de façades et l'aménagement d'espaces publics.

Les projets sont sélectionnés par un comité de pilotage.

- **DOSSIER AFPA**

L'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) était financée à 80% par l'État. Ce dernier souhaite se désengager au profit d'un financement par les Régions. A la majorité, le Conseil adopte un texte faisant part de son inquiétude sur le risque d'une localisation trop marquée de la formation professionnelle pour les adultes.

- **LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL**

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas augmenter le loyer du logement communal pour l'exercice 2008-2009.

- **INFORMATIQUE POUR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

Il est prévu l'achat de deux postes supplémentaires afin que le Maire et la seconde secrétaire de mairie aient des postes de travail.

- **CRÉATION DE POSTE**

Un poste de rédacteur chef est créé pour Madame Françoise OURY, qui remplacera Madame GANDON qui prend sa retraite à compter du 02 décembre. Françoise Oury commencera dans la Commune à partir du 4 août 2008.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- La commune est informée de la mise en vente de la maison de Madame CAZIN et rendra sa réponse pour l'exercice ou non de son droit de préemption après la réunion de la commission urbanisme de juin
- Étude pour la numérotation de la rue MEDICIS.

- Le Conseil va étudier les solutions permettant à la cantine d'être équipée d'une ligne téléphonique, indépendante de celle de l'école.
- Une formation à l'utilisation des extincteurs va être mise en place pour tous les employés communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 27 JUIN 2008

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christine MAUVISSEAU, Serge GACHE, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE, Christophe ROCHEREAU

Absents excusés : Christophe CHARRIER, Dominique CORMIER, Sylvain BRETON.

La séance est ouverte par M. Le Maire à 20 H 45

• **ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX**

Une partie de l'enfouissement a déjà été réalisée dans le Bourg : la rue de la Loire jusqu'à l'Église, une partie de la descente vers le Château, l'entrée du chemin de Pissevin et la rue Lorjou.

Restent à réaliser dans le Bourg : la rue de l'Église, la rue du Lierre, la rue de Bellevue et le chemin de Pissevin. Des études avaient été menées pour ces travaux ainsi que pour le hameau des Mées (rue du Bois et rue des Grèves).

MM. Hue et Charrier, représentant du SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher), maître d'œuvre de ces enfouissements, ont présenté les projets à la nouvelle municipalité.

Dans le projet défini par la précédente municipalité, il avait été prévu de réaliser dans la même tranche l'ensemble de ces travaux d'enfouissement.

Du point de vue financier, le SIDELC subventionne, tous les deux ans pour une commune, 80 % de 160 000 € de travaux d'enfouissement du réseau électrique.

Il est décidé, à l'unanimité, afin de bénéficier pleinement de ces subventions du SIDELC, de commander dès maintenant les travaux à réaliser dans le Bourg et de réaliser ceux des Mées dans deux ans (fin 2010).

L'éclairage public sera réalisé en même temps que les enfouissements des réseaux EDF et Télécom, avec des lampadaires identiques à ceux déjà installés rue de la Loire.

Les travaux devraient pouvoir commencer en fin d'année et durer environ une année.

• **INDEMNITÉ DU PERCEPTEUR**

Après présentation par le Maire et discussions, le versement de l'indemnité de conseil au percepteur, à un taux de 100 % est voté à l'unanimité.

L'ensemble du conseil émet cependant le souhait que ce sujet soit traité par l'association des Maires du Loir-et-Cher et les parlementaires, afin que les municipalités n'aient plus à se positionner sur le versement ou non de cette indemnité.

• **DÉLÉGATION DU MAIRE**

La Préfecture demande que le conseil détermine un montant pour la délégation n°12 « La réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal. »

Il est décidé, à l'unanimité, de fixer ce montant à 80 000 €.

• **SIGNALISATION VOIRIE**

L'amélioration de la voirie sur la commune ne peut être envisagée que sous la forme d'un plan pluriannuel de réfection, amélioration et aménagement en intégrant les problèmes d'écoulement des eaux pluviales, de circulation automobile et de partage des routes entre voitures, vélos et piétons.

La commission Voirie a commencé à travailler sur ces problèmes. A partir du nouveau P.L.U., il faut se fixer des objectifs, définir les priorités et les contraintes.

Il est envisagé de faire réaliser un audit par un organisme spécialisé.

Des devis ont été faits pour des nouveaux panneaux de signalisation « limitation de vitesse »,

« STOP », « stationnement interdit » :

- LIMITATION DE VITESSE :

à 50 km/h depuis la rue du Bois jusqu'à la rue du Lierre,

à 70 km/h depuis la ligne de chemin de fer jusqu'à Villefolet,

- STOP :

en bas de la rue de la Vallée de Villeneuve,

Chemin de la Croix Barreau

- STATIONNEMENT INTERDIT, de la RD 2152, près d'Emmaüs, jusqu'au pont de la ligne de chemin de fer, des deux côtés de la chaussée afin de faciliter la circulation et garantir la sécurité, notamment les jours d'affluence à Emmaüs.

L'achat de ces panneaux de sécurité pouvant faire l'objet d'une demande de subvention dont le fonds est alimenté par les amendes de police, il est décidé de monter un dossier de demande, de prendre la délibération correspondante en septembre pour des travaux à réaliser début 2009.

• **ECLAIRAGE PUBLIC**

Des points noirs doivent être corrigés. Certains se feront en même temps que l'enfouissement des réseaux.

Par ailleurs, il est prévu un lampadaire supplémentaire rue des Moissons et deux autres rue de la Vallée de Villeneuve du fait de l'extension de cette zone avec des maisons supplémentaires. Coût de cette opération : 2 922 €.

L'ensemble du conseil donne un avis favorable pour cette opération.

• **REPRÉSENTANT À LA C.L.E.T.C.**

(Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges)

Cette commission d'Agglopolys se réunit en cas d'intégration d'une nouvelle commune ou d'une nouvelle compétence au sein de la Communauté d'Agglomération de Blois.

Un siège pour Saint-Denis-sur-Loire.

Candidature de Benoit SIMONNIN, approuvée à l'unanimité.

• **RAPPORT EAU POTABLE 2007**

Le Maire présente le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de distribution d'eau potable.

Une délégation de service public a été consentie à la SAUR jusqu'en 2017.

Synthèse du rapport 2007 :

Le volume consommé par les habitants de la commune en 2007 est de 44 442 m³, soit une baisse de 14% par rapport à 2006.

L'eau distribuée est de très bonne qualité physico-chimique et bactériologique.

Les 11 analyses réalisées en 2007 (7 par la DDASS et 4 par l'exploitant) se sont révélées conformes aux normes.

Le prix du m³ d'eau potable est en moyenne de 1,547 € (hors assainissement).

Le rapport complet établi par la SAUR est à la disposition du public en Mairie. Il donne les éléments techniques et financiers sur la distribution d'eau potable sur Saint-Denis-sur-Loire.

• **VIREMENTS DE CRÉDITS**

- Commande d'enfouissements de réseaux au SIDELC,
- Achat d'un panneau de basket,
- Achat des nouveaux plans PLU,
- Éclairage public,
- Achat de matériel informatique pour la Mairie
- Fonctionnement du compte eau et assainissement (taxe sur les eaux pluviales de Saint-Denis-sur-Loire) à régler à Agglopolys,
- Achat de bouteilles de gaz pour l'église,
- Maintenance et contrat d'entretien pour les cloches de l'église et entretien du matériel,
- Contrat avec DistriClub Médical pour les déchets de soins médicaux.

Accord à l'unanimité

● **INFORMATIQUE JVS MAIRISTEM**

Achat de deux ordinateurs avec logiciels de gestion de mairie et bureautique avec contrat de maintenance et de sécurité.

Investissement : 2.096 € HT

Fonctionnement : 190,88 € TTC par an (contrat de maintenance et sécurité)

● **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Déclaration de travaux :

- J.P. Le Floïc, 30b rue du Château d'Eau, pour la construction d'un mur.
- Indivision Jouanneau-Prévost, 20 rue Muraton, pour une ouverture en brique de verre.
- J. Mandard, 4 Chemin Creux, pour la réhabilitation d'un escalier extérieur sur terrasse.

Permis de construire :

P. Chesneau, 13 rue des Grèves, pour la construction d'un garage traditionnel d'une surface de 54 m².

● **QUESTIONS DIVERSES**

Agglopolys

Pour la communication entre les cinq délégués, titulaires et suppléants, et l'ensemble du conseil, il va être mis en place un document résumant le contenu des réunions de commissions, qui sera transmis par courrier électronique. Un compte-rendu sera également fait par les délégués en début de séance de conseil municipal.

Tous les documents concernant les réunions Agglopolys sont à la disposition de tous les conseillers à la Mairie dans le bureau des adjoints.

Création d'une nouvelle commission « Solidarité Intercommunale ». Cette nouvelle entité a vu le jour pour que les « petites » communes aient un vrai espace d'expression, par rapport notamment au fonctionnement d'Agglopolys.

Nous demanderons à Jacqueline Gourault, première Vice-présidente d'Agglopolys, de venir à la rentrée présenter Agglopolys lors d'une réunion de conseil municipal. Ensuite, nous prévoyons une réunion publique d'information destinée à l'ensemble de la population dionysienne à une date et sous une forme restant à définir.

CAUE (Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement)

Sa nouvelle présidente est Marie-Hélène Millet, conseillère générale de notre canton.

Emmanuel BROCHARD, Directeur du CAUE, présentera ses réflexions en matière d'urbanisme et d'aménagement de lotissements lors d'une commission Urbanisme élargie à l'ensemble des conseillers municipaux.

Apéritif lors des fêtes des voisins :

La précédente municipalité offrait l'apéritif lors de la fête des voisins.

Considérant qu'il s'agit de manifestations privées, aujourd'hui bien ancrées dans les traditions, l'ensemble du conseil convient que la municipalité n'a pas vocation à y intervenir autrement que par la garantie de la sécurité en interdisant par exemple la circulation dans la ou les rues concernées.

Zone ex-Intermarché :

Ouverture de Leader Price prévue le 3 juillet

Vial ouvrira après le passage de la commission Sécurité.

Il est prévu la réouverture de la station service à l'automne 2008.

Déchets d'activités de soins médicaux

VAL-ECO annonce que le système pourrait être opérationnel avant la fin 2008.

4 points de collecte sont prévus, dont deux sur l'agglomération blaise.

Contrôle sanitaire à la cantine scolaire par les Services Vétérinaires.

Il en ressort, entre autres, un manque de formation de la cantinière sur les règles d'hygiène et de sécurité. Ce problème devra être prochainement pallié.

Quelques aménagements et travaux devront être effectués.

Quelques habitudes en termes de procédures devront être prises par le personnel.

Le Maire insiste bien sur le fait que rien de ce qui ressort du rapport d'inspection n'est à mettre au passif des employées. La qualité de leur travail n'a jamais été mise en cause.

Exercice d'évacuation à la maternelle :

Un pompier de La Chaussée a réalisé un exercice dans de bonnes conditions à la maternelle. L'alarme est à renouveler. Des devis sont demandés.

Contrat d'entretien matériel de cuisine :

Proposition d'un contrat d'entretien pour le matériel de la cuisine, moyennant 345 € par an. Pas de décision prise. Une étude complémentaire sera menée.

Réfrigérateurs de la cantine et de la Salle des Associations :

Leur réparation ou leur remplacement est à prévoir. Demande de devis.

Plans cadastraux :

Le coût est de 9,50 € par planche. Le Maire adresse un courrier de commande au cadastre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 25 JUILLET 2008

Présents : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Claudine BOCQUEL, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christophe CHARRIER, Christine MAUVISSEAU, Dominique CORMIER, Serge GACHE, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE.

Absents excusés : Patrick MENON, Sophie MILTEAU, Sylvain BRETON, Christophe ROCHEREAU.

La séance est ouverte par M. Le Maire à 20 H 40.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MOREAU

- **ATTRIBUTION DE TERRE AGRICOLE :**

Le conseil municipal décide d'attribuer à Monsieur Bernard LEROUX la parcelle ZV N° 12 d'une superficie de 1 ha 67 ca située à Villerbon dont la Commune est propriétaire. Cette parcelle était exploitée précédemment par Monsieur Jean-Paul GAUVIN, parti à la retraite.

- **CORRESPONDANT « INFRASTRUCTURES » :**

Agglopolys demande à la Commune de désigner un correspondant qui sera le contact privilégié de sa commission Infrastructures et travaux, notamment en matière de recherche de renseignements ou de prises de rendez-vous sur place.

Le conseil propose Monsieur Jean-Pierre MOREAU.

- **CONTENTIEUX ASSAINISSEMENT :**

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il a reçu le 12 juillet dernier du Tribunal Administratif d'Orléans une copie de la requête présentée par un particulier de la Commune à propos d'assainissement en l'encontre d'Agglopolys. Monsieur le Maire a demandé le concours d'un avocat afin d'examiner les éventuelles conséquences pour la Commune.

- **POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS :**

PERIMÈTRE DU CHÂTEAU D'EAU

Les travaux chez Monsieur Marc CHAURIN ne sont pas encore terminés. Ceux chez Monsieur Jacques DAUDIN concernant l'exploitation le sont, mais au niveau particulier il n'y a encore rien de fait. Les autres particuliers concernés seront prochainement contactés pour envisager la suite des travaux à réaliser.

LOTISSEMENT DE LA MARTINIÈRE

En ce qui concerne la dernière parcelle à acquérir, aucun arrangement à l'amiable n'étant possible, le dossier d'enquête parcellaire en vue de l'expropriation va être envoyé à la Préfecture.

Certains propriétaires autour du lotissement ont fait part à M. le Maire de leur intention de vendre leur terrain.

Les parcelles du lotissement, pour l'instant en friche, vont être nettoyées.

ZONE DES GRANDS CHAMPS

Les propriétaires de cette zone souhaitent la développer, mais celle-ci étant située en zone 2AU au PLU, le projet ne sera pas réalisable dans l'immédiat.

FORFAIT COMMUNAL ECOLE PRIVÉE

Le dossier a été transmis au SIVOS qui en a la charge.

● COMMISSION IMPÔTS DIRECTS

Ont été désignés par le Directeur des services fiscaux de Loir-et-Cher :

Commissaires titulaires

Mme CIRET Martine
M. MENON Patrick
Mme BOCQUEL Claudine
Mme MILTEAU Sophie
M. MOREAU Jean-Pierre
M. RIGAULT Jean-Jacques (hors commune)

Suppléants

Mme MAUVISSEAU Christine
M. CORMIER Dominique
M. BRETON Sylvain
M. GACHE Serge
Mme CHESNEAU Marie-Ange
Mme RICHAUDEAU Patricia (hors Commune)

● VIREMENTS DE CRÉDITS

Un virement de crédits est nécessaire pour l'achat des matériels suivants :

- Une tondeuse (En remplacement d'un matériel devenu hors d'usage)
- Un taille-haie sur perche (Matériel professionnel adapté aux travaux à accomplir)
- Un abribus (Pour mettre devant l'École pour les enfants prenant le car scolaire)
- Un banc (En remplacement d'un banc disparu sur la Levée de la Loire)
- Six corbeilles et trois poteaux (Remplacement d'existants et nouvelles implantations)
- Un cendrier sur pied (Pour l'entrée de la Mairie)

● QUESTIONS DIVERSES

SUBVENTIONS 2008

Courrier de remerciements de la part de l'association des conciliateurs de justice et du CFA Métiers du Bâtiment pour le versement d'une subvention par la Commune.

INTERNET HAUT DÉBIT

La commune de Saint-Denis-sur-Loire fait partie des 29 communes pré-identifiées par l'étude technique commandée par le Conseil Général du Loir-et-Cher à France Télécom en novembre 2007.

Parmi ces 29 communes, Saint-Denis est classée dans la seconde étape de déploiement des NRA (Zone d'Ombre), qui est projetée à partir de l'année 2009.

M. le Maire a écrit au Président du Conseil Général pour le remercier et lui faire part de son empressement à voir ce dossier aboutir.

OFFRE D'EMPLOI

Insertion d'une annonce dans la bourse de l'emploi, pour un poste à mi-temps d'adjoint-administratif 2ème classe. Plusieurs réponses ont déjà été reçues.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de son entière satisfaction devant le travail accompli par les employés communaux malgré l'incivisme de certains de nos concitoyens, par exemple aux abords des containers de tri sélectif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.



AGGLOPOLYS

La Communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys, est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Elle regroupe aujourd'hui 26 communes pour environ 92.000 habitants.

Les compétences d'Agglopolys, concernent à la fois la réflexion stratégique et la vie quotidienne des habitants.



Comment travaillons-nous à Agglopolys ?

- Plusieurs instances participent au fonctionnement d'Agglopolys :
- Le bureau exécutif rassemble deux fois par mois le président et les vice-présidents ;
 - Le bureau communautaire réunit un vendredi sur deux le bureau exécutif et les maires. On y prépare les réunions du conseil communautaire en faisant la synthèse des travaux des commissions ;
 - Le conseil communautaire rassemble une fois par mois les délégués titulaires, ou suppléants, des 26 communes. C'est l'organe décisionnaire d'Agglopolys car on y vote les délibérations ;
 - Les commissions sont forces de propositions pour le bureau et le conseil communautaire. C'est dans les commissions que l'essentiel du travail de réflexion est mené. Il faut y être présent pour participer à celui-ci.

Pour plus de renseignements : <http://www.agglo-blois.fr/>

Le Conseil communautaire a élu son nouveau bureau le 28 avril, avec pour **Président Christophe DEGRUELLE**, adjoint au maire de Blois.

VOS REPRÉSENTANTS :

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

Benoit SIMONNIN
Claudine BOCQUEL

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS

Martine CIRET
Patrick MENON
Sophie MILTEAU

TITULAIRES POUR LES COMMISSIONS

Solidarité Intercommunale :
Benoit SIMONNIN

Finances : *Benoit SIMONNIN*

Développement Durable :
Sophie MILTEAU

Assainissement : *Benoit SIMONNIN*

Tourisme, Loisirs, Valorisation de la Loire et Sports : *Claudine BOCQUEL*

Travaux et Infrastructures :
Patrick MENON

Habitat, Aménagement de l'Espace, Gens du Voyage : *Patrick MENON*

Développement économique, Emploi, Insertion et Jeunesse : *Martine CIRET*

Transports en commun, fourrière automobile : *Sophie MILTEAU*

Culture, Information, Communication :
Claudine BOCQUEL

Afin de vous représenter au mieux dans les différentes commissions d'Agglopolys, nous avons obtenu que tout conseiller communautaire, titulaire ou suppléant, puisse remplacer le titulaire d'une commission en cas d'indisponibilité.

Nous essaierons ainsi d'être présents dans toutes les instances d'Agglopolys afin d'y travailler le plus efficacement possible et d'y défendre les intérêts de notre commune.

Point sur les commissions municipales

COMMISSION CIAS ET AIDE A LA PERSONNE

Composée de : Marie-Ange CHESNEAU, Sophie MILTEAU, Claudine BOCQUEL, Serge GACHE, Jacques DAUDIN et Martine CIRET, sa Présidente

Le plan canicule a été remis en activité pour être opérationnel en cas de besoins.

La commission étudie les besoins en renseignements pratiques, nécessaires dans la vie quotidienne et propose de les répertorier afin de les communiquer à tous.

Sur la commune, des repas sont livrés à domicile. Chacun peut en bénéficier de façon régulière ou ponctuelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

Pour obtenir une aide à domicile, le CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination) vous informe et vous oriente vers la solution la mieux appropriée. Vous pouvez le contacter au 02 54 57 41 41.

Pour tout renseignement concernant la commission des affaires sociales, Martine CIRET tient la permanence du samedi matin, les semaines paires, entre 9 h et 10 h.



COMMISSION SCOLAIRE

Composée de : Christine MAUVISSEAU, Christophe ROCHEREAU, Serge GACHE et Martine CIRET, sa Présidente.

La commission a organisé un exercice d'évacuation des locaux de l'école maternelle, en respectant les consignes du chef de centre des pompiers de la Chaussée Saint-Victor, qui était sur place. Cet exercice est pratiqué une fois par trimestre.

Le 28 juin dernier, la fête de l'école s'est déroulée à Saint-Denis-sur-Loire. Bravo à l'A.P.E. et aux enseignantes pour l'organisation toujours aussi parfaite.

A la rentrée, les enfants retrouveront leur école avec le service de garderie de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 ainsi que le restaurant scolaire et sa cuisine familiale.

Martine CIRET et Benoît SIMONNIN participent aux travaux du SIVOS (syndicat scolaire) Cisse-Vallée-St-Jean. Martine CIRET en est l'une des vice-présidentes.

Ils ont également travaillé sur la réorganisation des services des quatre employées communales attachées à l'école rendue nécessaire par le changement des rythmes scolaires (semaine des 4 jours sur la période

COMMISSION URBANISME

Elle est composée de Marie Ange CHESNEAU, Sophie MILTEAU, Christophe CHARRIER, Dominique CORMIER, Jacques DAUDIN, Jean Pierre MOREAU et Patrick MENON, son Président.

Son rôle, outre l'examen des permis de construire et des demandes de travaux, est de réfléchir sur l'espace à urbaniser et sur les orientations qui sont à prendre dans celui-ci.

Deux réunions ont été tenues : une, pour présenter à l'ensemble des conseillers municipaux le Plan Local d'Urbanisme, approuvé, et l'autre, pour commencer la réflexion sur les zones à aménager, à développer et faire le point sur l'avancement du lotissement de la Martinière.

M. Brochard, Directeur du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) est venu présenter à la commission, élargie aux autres conseillers volontaires, quelques exemples concrets de lotissement afin de nous aider dans notre raisonnement.

La mission principale de cette commission sera de réfléchir à un programme d'aménagement pour Saint-Denis en répondant notamment aux questions suivantes :

- Quels objectifs la Commune souhaite-t-elle atteindre ?
- Quelles sont les zones à développer prioritairement ?
- Quelles contraintes la Commune devra-t-elle fixer pour harmoniser et intégrer les projets privés ?
- Comment concilier le développement de l'habitat avec le développement économique et celui des infrastructures ?
- Les réponses aux questions ci-dessus sont-elles compatibles avec le nouveau P.L.U. dont s'est dotée la Commune ?



COMMISSION VOIRIE



Elle est formée de : Marie Ange CHESNEAU, Jacques DAUDIN, Loïc FONTAINE, Christophe ROCHEREAU, Patrick MENON et Jean Pierre MOREAU, son Président.

Elle s'attache à tous les aspects relatifs aux différentes voies communales, tant au niveau de l'entretien et de la réfection que des opérations de fauchage, d'élagage, de réparation de l'éclairage public et de programmes de voirie.

Trois réunions ont déjà été réalisées et l'accent a été mis sur le bouchage des nids de poules sur les différentes voies et places, dans un premier temps afin d'assurer la sécurité des usagers.

Plusieurs points d'éclairage public sont à l'étude. Des travaux sont déjà commencés rue de la Vallée de Villeneuve et rue des Moissons.

Une réflexion est également en cours sur la signalisation à faire ou à modifier dans plusieurs endroits de la Commune (limitations de vitesse, interdictions de stationner et stop ou céder le passage) ainsi que sur l'harmonisation des panneaux d'entrées et de sorties de la Commune.

Le projet le plus important sera la conception et la réalisation d'un programme pluriannuel portant sur la réfection de la voirie en intégrant notamment les problèmes récurrents d'écoulement des eaux pluviales que connaît notre Commune, de partage des voies entre les voitures, les piétons et les cyclistes.

Notre préoccupation première : assurer la circulation de TOUS les usagers dans Saint-Denis dans de bonnes conditions de confort et de sécurité.

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Elle est constituée de Christine MAUVISSEAU, Sylvain BRETON, Christophe CHARRIER, Jean Pierre MOREAU et Patrick MENON, son Président.

Elle veille à l'entretien des bâtiments communaux, à l'usage de ceux-ci et à l'intérêt d'en construire ou d'en acquérir de nouveaux.

Une réunion a eu lieu, dont le but était d'inventorier les bâtiments actuels et leur utilisation. Il en est ressorti un manque évident de locaux fonctionnels pour réaliser certaines activités (sportives, culturelles et de loisirs) et l'inadaptation de certains autres par rapport aux souhaits exprimés par certaines associations.

Une plus grande réflexion sera menée prochainement.



COMMISSION COMMUNICATION



Ses membres : Sylvain BRETON, Serge GACHE, Jean-Pierre MOREAU, Christophe ROCHEREAU et Claudine BOCQUEL, sa Présidente

Cette commission a pour mission particulière de favoriser et de créer la communication entre tous les dionysiens, d'une part, et avec l'extérieur, d'autre part.

Faire en sorte que le Trait d'Union soit pour chacun une source d'informations sur les actions menées par la municipalité, par et avec Agglopolys, sur la vie des associations, les informations pratiques... et soit ouvert à l'ensemble de la population.

Nos prochaines réalisations porteront sur : la mise en place de l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune, la préparation d'un nouveau livret d'accueil, une réflexion sur une nouvelle formulation du Trait d'Union, la recherche de solutions pour une couverture totale Internet par le Haut Débit, la création d'un site Internet pour la Commune...

COMMISSION PATRIMOINE ET TOURISME

Ses membres : Claudine BOCQUEL, Sylvain BRETON, Christophe CHARRIER, Marie-Ange CHESNEAU, Serge GACHE, Christine MAUVISSEAU, Sophie MILTEAU et Dominique CORMIER, son Président.

Cette commission va s'attacher à valoriser les atouts de la commune.

La commission tourisme a défini quatre priorités :

- ✓ recenser les organismes œuvrant dans le tourisme et les rencontrer ;
- ✓ rencontrer les professionnels du tourisme de la commune ;
- ✓ travailler en lien avec les autres communes des bords de Loire
- ✓ mettre en place un circuit découverte de la commune sur le thème de l'eau (lavoir, puits, sources, Loire).



Pour ce dernier point, les membres de la commission tourisme ont préparé le tracé de ce parcours en lien avec nos partenaires : Agglopolys, le comité départemental de randonnée pédestre et le Conseil Général. Le dossier a été transmis au service compétent d'Agglopolys.



S'agissant des autres activités de la commission, nous représentons la commune auprès de la « Communauté du Pays des Châteaux » dont les travaux vont démarrer une fois les nouvelles commissions installées.

Enfin, ayant eu l'occasion à l'initiative des « Amis du vieux Blois » de participer début mai à une visite réussie de domaines de la commune, nous avons l'idée de préparer, avec les propriétaires qui le souhaitent, une visite similaire tournée vers les habitants. Pourquoi pas lors d'une prochaine journée du patrimoine ?

Nous avons prévu de revenir vers vous dès que nos projets seront plus avancés.

LA COMMISSION CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Ses membres : Claudine BOCQUEL, Loïc FONTAINE, Serge GACHE, Christine MAUVISSEAU, Patrick MENON et Sylvain BRETON, son Président

Cette commission a pour objectif d'aider les associations dionysiennes à se faire connaître auprès de la population et de les soutenir techniquement et financièrement dans leurs projets.

Nos premières actions porteront sur :

- Un recensement de l'existant
- Une prise de contact avec les différents présidents
- La mise en place d'un fichier des associations et d'un document mis à la disposition des nouveaux arrivants dans la commune ;
- La mise en place d'activités sur nos infrastructures (espaces sportifs, salle des associations...)...

COMMISSION CIMETIÈRE

Composée de Dominique CORMIER, Jean-Pierre MOREAU, Christine MAUVISSEAU et Claudine BOCQUEL,

Elle mènera une réflexion sur la gestion, les aménagements, l'entretien et les perspectives d'évolution du cimetière communal.

Nous solliciterons pour le travail de cette commission les compétences de quelques dionysiens, non élus, mais choisis pour leurs connaissances de ce domaine.

Si vous êtes intéressé(e) par le travail de cette commission, vous pouvez vous faire connaître en mairie. Nous vous contacterons ultérieurement.

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AFFAIRES AGRICOLES

Ses membres : Jean-Pierre MOREAU, Christophe CHARRIER, Dominique CORMIER, Marie-Ange CHESNEAU, Jacques DAUDIN et Sophie MILTEAU, sa Présidente.



Qu'est ce que le développement durable ?

Cette notion est issue des principaux constats formulés aux sommets de Rio en 1992 et de Johannesburg en 2002 :

- l'Humanité consomme des ressources (énergétique, alimentaire...) et émet largement plus de déchets que la planète ne peut en supporter. Il faut aujourd'hui en effet 14 mois pour régénérer les ressources consommées.
- 80 % de la consommation des ressources naturelles de la planète s'effectue au profit de 20 % de la population planétaire.

Le développement durable « est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Quelle déclinaison à Saint-Denis ?

La tâche de cette commission va être de traduire au niveau de notre commune un certain nombre de principes entérinés par la région Centre dans le cadre de « l'agenda 21 » (agenda pour le 21ème siècle).

Concrètement, les actions pourront porter sur l'entretien des espaces communaux.

Il s'agira de limiter par exemple l'emploi de pesticides et de produits désherbants (par l'utilisation d'un désherbant thermique). Restons propres et évitons un désherbage chimique intense.

Afin de respecter la Nature, des jachères environnement et faune sauvage ont déjà pu être mises en place en collaboration avec la Société de Chasse et certains agriculteurs.

L'eau fera aussi partie de nos préoccupations avec la mise en place de systèmes de récupération des eaux de pluies.

Plus largement, l'équipe envisage également de travailler sur le développement de zones arborées en entrée de village ou pour « isoler » les zones d'habitation de zones d'activité. L'intérêt serait dans la mesure du possible de recourir à des essences économiques en eau et en entretien.

Nous projetons par ailleurs de nous centrer sur l'aménagement de chemins. L'objectif visera à faciliter les déplacements « doux » au sein de notre commune. Que chaque habitant puisse s'il le souhaite, circuler à pied ou vélo de façon sécurisée.

Un accès des personnes à mobilité réduite à la Mairie sera aussi mis en place en concertation avec Agglopolys.

COMMISSION TRANSPORT

Cette commission, composée de Martine CIRET, Marie-Ange CHESNEAU et Sophie MILTEAU, sa Présidente, se fixe une double mission :

- Faciliter l'accès de tous aux moyens de transport en commun actuels. Cela peut se traduire par exemple, par une information complète sur les lignes et horaires de cars, par l'aménagement de parkings à vélos à proximité des arrêts, la réalisation de pistes cyclables...
- Proposer à Agglopolys et/ou au Conseil Général des évolutions possibles. Celles-ci pourraient concerner, par exemple, la demande d'extension de lignes actuelles et la recherche d'une meilleure visibilité des arrêts (matérialiser les points d'arrêts du parcours avec les horaires).

Dans l'immédiat, elle va s'attacher à faire l'inventaire des moyens de transport en commun qui desservent Saint-Denis par tranche horaire. Un point sur les avantages et inconvénients de chaque solution actuelle sera effectué.

Comice agricole de Marolles des 28 et 29 juin

Nombreux ont été les passants à s'arrêter sur le stand de Saint-Denis !

Certains s'attardaient sur les photos d'écoles ou de mariage en espérant y reconnaître des proches... d'autres pour découvrir ou redécouvrir la fabrication du fromage « le Villebarou »...

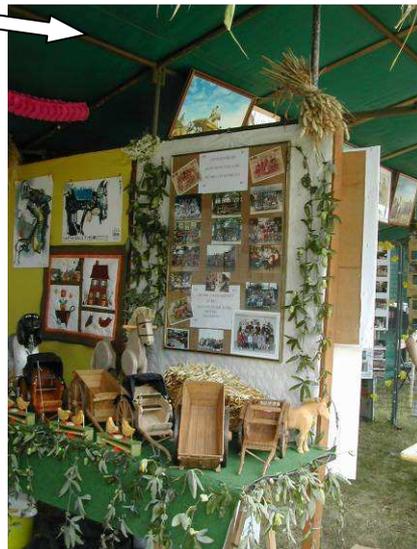
Ou encore pour s'émerveiller devant les petits stigmates de safran si odorants ou les modèles réduits de charrettes à bras ou à cheval.

Ce stand a vraiment illustré par ses photos, gravures et objets, toute la richesse de notre commune.

On a pu évaluer la grandeur de son patrimoine naturel avec la Loire et tous les petits chemins qui sillonnent les étendues champêtres, les puits et lavoirs précieusement conservés...



Saint-Denis invite à la découverte. Elle inspire aussi les artistes : Bernard Lorjou, Charles Conord et d'autres encore... Nous avons eu l'honneur d'entendre à l'occasion de ce comice Monsieur Conord qui a gentiment « joué pour Saint-Denis » de sa corne des Alpes, des airs apaisants.



Un grand merci à tous les participants du Comité des Fêtes, du Club du Bel Âge, ainsi qu'à Messieurs Chaurin, Mandard et Pichon, pour leur participation très active à la création et à la tenue du stand.

Certains s'étonneront peut-être de ne pas voir le nom du Maire apparaître dans la liste des commissions précédemment évoquées. Sachez cependant qu'il participe à la plupart des réunions de ces commissions. Il est membre de droit de toutes les commissions municipales.

Il anime également la réunion hebdomadaire des adjoints. C'est à cette occasion que chacun rend compte à ses collègues des travaux des commissions qui travaillent sous sa responsabilité. Le Maire y évoque également les sujets qu'il traite directement. Cet espace d'échanges permet à chacun des adjoints d'être au courant de l'essentiel de ce qui s'est passé, se passe et se passera dans la Commune.



LES ASSOCIATIONS DIONYSIENNES

**Association
POur
Les
LOisirs**



Pour ce reportage, Apollos vous propose une rétrospective de nos activités pour ce début d'année 2008 (lors du précédent Trait d'Union nous vous avons présenté nos rendez-vous jusqu'à la fin de l'année 2007).

Nous souhaitons bien évidemment la bienvenue à notre nouveau Maire, et de continuer à nous aider dans toutes les activités que nous proposons.



LA FETE DE LA NOUVELLE ANNEE



Notre fête de la nouvelle année du 13 janvier a rencontré un franc succès avec 47 inscrits. Pour les plus courageux, nous proposons une marche et pour le goûter les galettes et le vin chaud ont été bien appréciés. Un film sur nos activités de l'année a été également projeté lors de cet après midi.



L'ART FLORAL

Régulièrement nous proposons un cours d'art floral sur différents thèmes, cette année en février « Linéaire », en mars « Ondulations », et avril « Sur pilotis ». To

moyen

ersonne

'antent en



LA BOOM DES ENFANTS

Le 2 février 17 enfants de 6 à 10 ans sont venus se déhancher sur des rythmes endiablés.

Emilie notre super DJ nous a aidé pour cet après midi musical. Après avoir bien transpiré, un goûter bien mérité a été offert et tout ce petit monde est reparti, en fin d'après midi, fatigué mais content en attendant la prochaine édition. D'ailleurs nous aussi, nous les attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



LE THEATRE



Pour cette nouvelle saison de théâtre, les 8, 9, 15 et 16 mars, deux pièces de jeunes étaient présentées :

« La Répétition de peau d'âne »

D'Anne Caroline d'Arnaudy
Comédiens de 9 à 11 ans

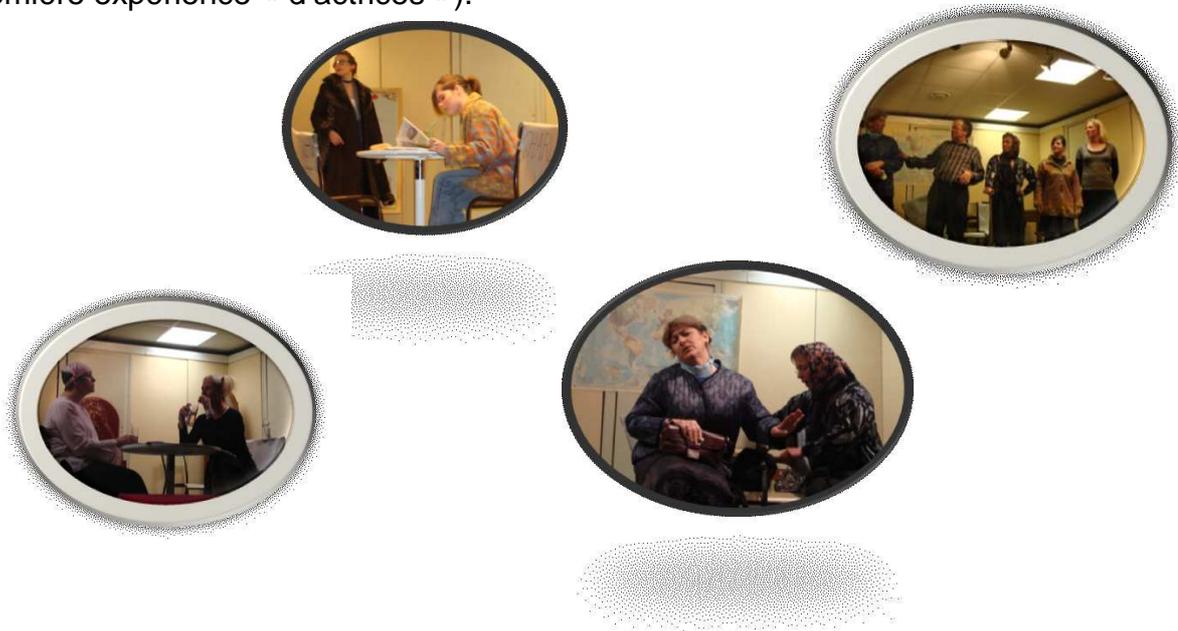


« Echec, en math »

De Francis Poulet
Comédiens de 9 à 14 ans



Et également, une petite pièce surprise a ponctué ces séances : « Pestes à tout âge ». Pour ce supplément ce sont des adultes qui ont joué (pour certaines c'était leur première expérience « d'actrices »).



L A C H A S S E A L O E U F

La chasse à l'œuf du 22 mars a eu un joli succès : 25 enfants se sont retrouvés au stade de St Denis sur Loire pour le ramassage de 5 œufs durs en échange d'une cocotte en chocolat. Malgré le temps maussade, tous sont repartis enchantés après un goûter bien mérité.



LA PETANQUE

Le 1^{er} juin s'est déroulée notre pétanque annuelle : 35 adultes (dont 6 femmes) et 10 jeunes se sont affrontés dans une ambiance amicale. Le gagnant adulte a remporté un week-end en chambre d'hôte, et le second une table bar avec 2 chaises. Le premier jeune a gagné un bon de 50 € chez Décathlon. Tout le monde est reparti avec des lots après une après midi fort agréable



LA GUINGUETTE



Le Comité des fêtes et Apollos se sont associés le 21 juin 2008,
pour organiser une
soirée guinguette à l'occasion de la fête de la musique.

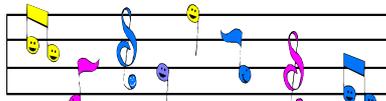
Pour cette soirée 122 adultes et 17 enfants sont venus nous
retrouver à partir de 20 h.

La soirée a commencé par un apéritif et un plateau repas
puis vers 21 h l'orchestre,

Dominique Naud, a enthousiasmé tout le monde.

Ce n'est que tard dans la soirée que les derniers danseurs ont
abandonné,

la piste de danse. Tous nos convives
sont repartis enchantés
de leur soirée.



Voilà qui achève notre saison 2007-2008.
Nous vous donnons rendez-vous dès
septembre pour la nouvelle année avec
Apollos, Nous avons encore pleins de projets
pour animer notre village de St Denis sur
Loire.



L'ACTUALITE DU COMITE DES FETES

« Randonnée des bords de Loire »



Le 8 juin dernier, le Comité des Fêtes organisait sa randonnée « des bords de Loire » et proposait aux marcheurs deux circuits de 9 et 15 km sur les communes de Saint-Denis-sur-Loire, La Chaussée-Saint-Victor et Ménars. Cette randonnée dont le parcours privilégie le cadre naturel exceptionnel offert par la Loire

connaît chaque année un vif succès. Pour cette édition 2008, ce sont près de 180 participants qui, sous un ciel clément, ont répondu à l'appel des organisateurs.

L'inscription de cette manifestation au calendrier officiel du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre contribue à sa promotion dans tout le Loir-et-Cher et nous vaut chaque année la participation de nouveaux randonneurs. Cette année nous avons accueilli des groupes venant de Vendôme, de Château-Renault ou encore de Tavers.

Le Comité des Fêtes soigne l'accueil des participants : un ravitaillement varié leur était proposé à mi-parcours, au bord de la Loire, et un rafraîchissement les attendait à l'arrivée. L'édition 2009 est déjà planifiée, calendrier du Comité Départemental oblige, ce sera le 7 juin 2009 !

« Guinguette » de la Fête de la Musique



Le Comité des Fêtes et Apollos ont organisé conjointement leur guinguette, le samedi 21 juin, à l'occasion de la Fête

de la Musique. Cette collaboration entre nos deux associations pour l'organisation d'une manifestation constitue une première. Chaque association a apporté son savoir-faire au projet et activé son réseau de relations sur la commune. Le résultat est encourageant puisque ce sont 140 personnes de toutes générations, pour la plupart des dionysiens, qui sont venues partager un repas dont la qualité a été appréciée par les convives. Ils ont été rejoints, plus tard dans la soirée, par quelques dizaines de personnes venues pour quelques danses ou simplement pour l'ambiance.

La soirée était animée par l'orchestre Dominique Naud qui, jusqu'à deux heures du matin, a su, avec beaucoup de professionnalisme, attirer le public vers la piste de danse et maintenir une ambiance festive.

Place Eugène Leroux, les organisateurs avaient dressé les tables, assemblé un podium pour l'orchestre et installé un « parquet » remis depuis plusieurs années ! En ce premier jour de l'été 2008, particulièrement ensoleillé, la soirée en plein air fut des plus agréables. Ces excellentes conditions météo ont largement contribué au succès de notre « guinguette ».

Apollos et le Comité des Fêtes sont d'autant plus fiers du succès de cette manifestation qu'elle contribue à renforcer le lien social entre les habitants de la commune. Les organisateurs remercient au passage toutes les personnes qui spontanément leur ont apporté de l'aide, notamment pour ranger le matériel en fin de soirée.

Concours-expo photo

Pour la seconde année consécutive, le Comité des Fêtes organise un concours-expo photo réservé aux photographes amateurs. Fin août, nous comptons déjà 17 inscrits.

Cette année, le thème retenu est « **le végétal** ». Ce thème, particulièrement riche, doit permettre à chacun de trouver les sujets qu'il souhaite mettre en valeur au travers de son objectif. Toutes les techniques sont acceptées : numérique et argentique, couleur et noir et blanc. Des prix en bons d'achat chez un photographe seront remis aux auteurs des meilleures images.



La date de l'exposition est fixée au **dimanche 28 septembre 2008** de 9 H à 18 H, entrée libre. Faites le savoir autour de vous...

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone au 02-54-74-20-97 (le soir) ou par courriel à comitedesfetes.stdenis@orange.fr.

Brocante

La prochaine brocante organisée par le Comité des Fêtes aura lieu le **dimanche 19 octobre 2008**. Cette manifestation constitue l'une des animations les plus importantes de la commune : les exposants (particuliers et professionnels) et les visiteurs y sont attendus nombreux.

A noter sur vos agendas ! Réservez votre emplacement en appelant le 02.54.74.17.45. Tarif : 2,50 € le mètre linéaire

Contacts

Les responsables de l'association se tiennent votre disposition pour vous apporter toute précision concernant les manifestations et activités qu'ils organisent.

Le nouveau bureau, constitué au début de l'année 2008, est composé comme suit :

Président :	Alain BOCQUEL (Tel : 02-54-74-20-97)
Vice-Président :	Roger LANGER
Secrétaire :	Patrick MENON
Trésorière :	Marie-Claude DELPIERRE
Secrétaire-Adjoint :	Bruno LACH
Trésorière-Adjointe :	Josette GOUARD
Membres :	Jacques CHAVANON André CIRET Henri CROSNIER Guy DELABOISSIERE Gisèle FONTAINE Jean-Pierre MOREAU Marie-Hélène MOREAU

Vous souhaitez participer à la vie locale, rejoignez-nous ! Prenez contact avec l'un des membres du bureau ou adressez-nous un courriel à comitedesfetes.stdenis@orange.fr.

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE HIER, SAINT-DENIS-SUR-LOIRE AUJOURD'HUI.

Cette rubrique vous racontera des anecdotes glanées par vos élus au gré des rencontres ; vous pouvez aussi nous solliciter afin d'avoir plus vite ces échanges.

Le puits bien-aimé

Au cours d'une promenade à vélo, Arlette et Marin, à Macé, nous racontent :

« Autrefois les habitants venaient chercher de l'eau à ce puits, il a une profondeur de 21 mètres ; à Villeneuve, ils sont plus profonds, l'un fait 28 mètres, car c'est plus haut de l'autre côté.

Il y avait des droits de puisage, encore inscrits dans certains actes de vente et d'achat des maisons.

Maintenant on n'y puise plus d'eau ; à une certaine époque un cultivateur y avait installé une pompe.

Il ne nous appartient pas mais on l'entretient, on a enlevé le lierre qui le recouvrait ; Marin avait signalé que le devant du puits était abîmé et dangereux et que les enfants pouvaient y tomber : la commune a refait la porte ; Arlette le nettoie tous les ans pour que la pierre reste belle ;

C'est nous qui plantons des fleurs autour»



Merci Arlette et Marin, pour le puits bien sûr... mais aussi pour le plaisir de nos yeux !

Propos recueillis par Marie-Ange, Claudine, Dominique et Sylvain.

Club du Bel Age

C'est le jeudi 20 décembre dernier que nous avons fêté les 100 ans de notre doyenne en la personne de Renée Cazin.

Elle a été un pilier du Club qui au début s'appelaît « Les Vieux de France » ; la présidente était à cette époque Cécile Moreau.

Elle était très heureuse ce jour et elle l'attendait avec impatience.

Elle était joyeuse de souffler ses bougies et a apprécié le gâteau que nous lui avons offert.

Le jeudi 10 janvier, nous commençons la nouvelle année en partageant la galette au goûter.

Le samedi 29 mars, une partie de notre Club est allée à Villerbon pour assister à un goûter spectacle toujours très attractif.

Malheureusement, notre Club est en deuil, en ce début d'année. Nous avons perdu deux de nos membres. D'abord début janvier, notre ami Jean Steinmetz, âgé de 78 ans ; Nous présentons à Solange, son épouse, notre grande peine. Puis, au mois de mars, notre Centenaire, Renée Cazin, nous a également quittés.

Les effectifs de notre Club diminuent petit à petit. Nous serions très heureux de voir venir de nouveaux adhérents.

Thérèse Besnard

Photo de Renée Cazin (à droite), accompagnée de Marie-Louise Doublet.



Ci-contre le poème écrit par Marin Dubreuil à l'occasion des 100 ans de Renée Cazin.

Remarque : Il y a une astuce, une figure de style que Marin Dubreuil a placée dans son œuvre : un acrostiche.

Centenaire

Réunis, vos amis sont très heureux, Madame,
En vous félicitant, de vous avouer ici
Notre joie de pouvoir toujours vous voir ici.
En vous dédiant nos vœux que nos coeurs proclament.
Et vous souhaitant bien, en demeurant sincère,
C'est de vous voir encore le visage avenant;
Avec tout le soutien donné par vos enfants.
Zénith de votre vie, vous voilà centenaire!
Il vous faut de la joie pour ce mois revenu.
Nul ne peut contrarier ce chemin parcouru:
Née à Villejoint en ce mois de décembre
Où vous apprenez tout pour tenir un ménage.
Tout va, selon les jours, pour retrouver Raymond,
Riant de votre amour, très heureux, sans façon.
Et tout cela finit par un grand mariage.
Ce sont deux jolies filles et un plus grand garçon
Enfin, qui vont combler votre belle maison.
Ne négligeant jamais le piqué des coutures,
Tout vous paraît aisé; les robes vont très bien.
Et préparant aussi les repas quotidiens...
Nul ne sait, comme vous, planter une bouture.
Avec tous ces talents vous voilà maintenant.
Il me faut achever ce simple compliment:
Recevez, chère Amie, nos meilleurs sentiments,
Et fêtons avec Vous, le jour de vos cent ans!

Le 17 Décembre 2007

Marin Dubreuil

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
« LES AMIS DE LA MUSIQUE »



Cette école de musique intercommunale regroupe les communes de La Chaussée Saint-Victor, Ménars, Saint-Denis-Sur-Loire, Villebarou et Villerbon.



Elle propose :

- une formation musicale générale : éveil musical, pré-solfège, formation musicale
- la pratique d'instruments divers : piano, percussions, cordes (violin, violoncelle, guitare) bois (clarinette, flûte, saxophone), cuivres (trombone, tuba, trompette)
- des pratiques collectives (chorale, orchestres à cordes et à vents, ensemble de guitares)



Retenez ces dates :

- Assemblée Générale et Inscriptions de 8 septembre 2008,
- Concert de l'Orchestre Départemental du Loir-et-Cher à Villebarou le 26 septembre à 20H30
- Auditions et concert à Villebarou le 13 décembre.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée se dérouleront le 8 SEPTEMBRE 2008 à 20 H 30 au Centre d'Accueil de La Chaussée-Saint-Victor.

Les fiches d'inscription peuvent être retirées à la Mairie de la Chaussée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter son Directeur, David GERMOND au 06 15 90 39 29.




Rappel : à partir du 1^{er} juillet 2008, tous les véhicules doivent être dotés d'un gilet jaune réfléchissant et d'un triangle de sécurité. Pensez-y !

Pour information : École de danse de Villerbon

Imprimé par nos soins



Association
Sportive
Culturelle
Villerbon

Ecole de Danse

Réunion d'information et d'inscription
le mercredi 10 septembre de 18h30 à 20h00
à la Mairie de Villerbon

Inscriptions: renvoyer la fiche d'inscription accompagnée du règlement de la cotisation

Informations: appelez-nous: 02 54 46 84 16

Ou envoyez nous un mail à ascvillerbon@free.fr et nous vous répondrons

A fournir pour toute inscription, au plus tard lors du 1^{er} cours

- Certificat médical autorisant la pratique de la danse
- Soit 5 enveloppes timbrées à votre adresse, soit 2 enveloppes timbrées + une adresse e-mail
- Attestation d'assurance pour activités extra scolaires
- Règlement intérieur à retourner signé par l'élève et par les parents
- Fiche d'identité à remplir et à retourner avec une photo d'identité
- Un cahier de travaux pratiques avec chemise de protection (à partir du CP – reprendre celui de l'année dernière)
- Le règlement de la cotisation (peut se faire sous forme de 3 chèques libellés à l'ordre de « ASCV Danse » qui seront encaissés au début de chaque trimestre)

Les cours ont lieu à la Salle Polyvalente de Villerbon, Route du Parc

Début des cours pour l'année 2008/2009 **samedi 13 septembre**

Les débutants sont les bienvenus



Ecole de Danse ASCV - Fiche d'inscription pour l'année 2008 / 2009

NOM et PRENOM de l'élève :

Date de naissance : .../.../...

Classe fréquenté: Etablissement scolaire fréquenté

Nom de la personne responsable de l'élève :

Téléphone : Adresse :

Portable :

Adresse E-mail:@.....

Fiche à retourner à Clare Cazeaux, 18 route des Perdrielles, CIDEX 8547, 41000 Villerbon

Danse classique

Cours de Danse Classique,

Moderne et Danse de caractère

Bernadette Crosnier, professeur agréé

Cours ouverts aux enfants à partir de la moyenne section de maternelle

Tenue

- ❖ Justaucorps
location possible: 5 euros / an
- ❖ Cache-cœur
- ❖ Collants chair avec pieds
- ❖ Demi-pointes roses
- ❖ Pointes sur avis du professeur
(pas avant 10 ans)

Cotisation annuelle

Maternelles:	1/2 heure :	58,50 € / an (3 * 19,50 €)
Primaires:	1 heure :	117 € / an (3 * 39 €)
Collège, lycée et adultes :	1 heure 1/2 :	135 € / an (3 * 45 €)

Horaires prévisionnels, sujet à ajustement en début d'année

Maternelles: moyenne et grande section	- Mercredi 15h00 – 15h30
CP + CE1 débutants	- Mercredi 10h30 – 11h30
CE1 / CE2	- Mercredi 11h30 – 12h30
CM1	- Mercredi 14h00 – 15h00
CM2	- Mardi 17h30 – 18h30
6 ^{ième} / 5 ^{ième}	- Samedi 14h45 – 16h15
4 ^{ième} / 3 ^{ième}	- Samedi 13h15 – 14h45
Lycée et adultes	- Samedi 10h30 – 12h00



Ecole de Danse ASCV



ASSEZ !!!

Tous les dionysiens soucieux de vivre dans un environnement agréable que nous nous efforçons chaque jour de préserver, sont exaspérés par l'incivisme de quelques-uns de nos concitoyens.

Il ne se passe pas une journée sans que les abords des containers de tri sélectif ne soient pris pour une déchetterie. On y trouve vraiment de tout (cartons d'emballage, polystyrène, plastiques, déchets végétaux, animaux morts (et oui !)...). Nous en avons assez ! Les employés communaux ne sont pas vos éboueurs, ils ont autre chose à faire que de ramasser et emmener à la déchetterie (la vraie !) les dépôts de quelques indéclicats.

Nous en appelons au civisme de l'ensemble des dionysiens :

- **NE LAISSEZ RIEN À CÔTÉ DES CONTAINERS.**
- **S'ils sont pleins, revenez ultérieurement ou traversez la D 2152 !**
- **Vos objets ne passent pas dans les espaces prévus : c'est qu'ils sont trop encombrants : Ils sont faits pour la déchetterie de La Chaussée. Elle est maintenant**

ouverte tous les jours de la semaine, y compris le samedi sur la zone d'activités des Gailletrous !



Nous souhaitons ne pas avoir à renouveler ce message. Dorénavant, nous chercherons à identifier l'origine des dépôts « sauvages » et le cas échéant, des poursuites pourront être engagées envers les contrevenants.

Les employés communaux ont pour instruction de continuer à nettoyer les abords des containers car la qualité de l'accueil dans notre commune ne peut supporter de tels débordements. Ils ont aussi pour mission de mettre tout en œuvre pour éviter que cela se produise. Leur vigilance est accrue et leur patience, jusque là remarquable, a des limites !

A bon entendeur...





Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois

Le syndicat VAL-ÉCO propose à la vente des composteurs de 400 litres (extensibles à 600 l).

Caractéristiques du composteur 400 l :

- Emprise au sol 0,64 m²
- Plastique recyclé 100%
- Largeur : 800 mm (à la base)
- Longueur : 800 mm (à la base)
- Poids à vide 15 kg
- Couleur : gris anthracite ou vert foncé



Tarifs : Composteur 400 litres 20 €
Composteur 400 litres + kit d'extension à 600 litres..... 30 €

Conditions : - Maximum de deux composteurs par foyer
- Descriptif technique plus complet disponible à la Mairie ou consultable sur le site Internet de VAL-ÉCO : www.valeco41.fr

Bon de commande à retirer en Mairie aux heures d'ouverture ou téléchargeable sur le site Internet de VAL-ÉCO (rubrique Le Traitement des déchets – Le Compostage)

DIVERS

Tu es jeune ?

Tu as envie de t'exprimer sur ce que tu aimerais voir changer ou se réaliser à Saint-Denis ?

Ce journal est aussi le tien.

Nous souhaitons créer avec les jeunes dionysiens un échange dynamique et sommes à l'écoute de vos attentes, vos réflexions, votre point de vue sur nos projets.



Vous lisez difficilement les pages de ce journal ?

N'hésitez pas à nous le dire.

Nous vous proposons, à partir du prochain tirage, une édition en gros caractères. Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du Secrétariat de Mairie.

i Infos pratiques



VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER A SAINT-DENIS ?

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre commune.

Si cela n'est déjà fait, nous vous invitons à venir vous présenter en Mairie pour y retirer un livret d'accueil qui vous permettra de mieux connaître notre commune et toutes les activités qui s'y déroulent.



ERDF
ELECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Pour votre commune



GrDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE



ERDF GrDF Loir-et-Cher
Mail Pierre Charlot - B.P. 30809
41008 Blois Cedex
Tél : 02.54.74.90.00.
Fax : 02.54.74.90.09

Votre distributeur d'Electricité

<ul style="list-style-type: none"> - dépannage 24h/24 - raccordement d'installations neuves - modification de branchements 	⇒	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">0810 333 041</p> <p style="text-align: center; color: green;">Accueil Raccordement Electricité</p> <p style="text-align: center;">0810 051 778</p> <p>Courriel : egd-berryloire-are@edfgdf.fr</p> <p>✉ ERDF Raccordement Electricité Centre BP 2048 37020 Tours Cedex</p>
---	---	---

Votre distributeur Gaz

<ul style="list-style-type: none"> - dépannage 24h/24 - raccordements neufs - modification de branchements - extensions et travaux sur réseaux Gaz 	⇒	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">0810 41 24 41</p> <p style="text-align: center; color: green;">Accueil Raccordement Gaz</p> <p style="text-align: center;">0810 224 000</p> <p>Courriel : egd-berryloire-aag@edfgdf.fr</p> <p>✉ Accueil Gaz Naturel Raccordement Conseils BP 2048 37020 Tours Cedex</p>
--	---	---

Vos contacts en Loir-et-Cher



france telecom

▶ Pour toute question concernant :

- les demandes commerciales :
 - ▶ 10 14 pour les particuliers
 - ▶ 10 16 pour les professionnels
 - ▶ 0800 600 400 pour les entreprises
- l'assistance technique : 7j/7, 24h/24 (ligne fixe, accès internet)
 - ▶ 39 00 pour les particuliers
 - ▶ 39 01 pour les professionnels et entreprises
- le Service Après Vente : 7j/7, 24h/24
 - ▶ 10 13 SAV des particuliers
 - ▶ 10 15 SAV des professionnels
- le site web :
 - ▶ www.orange.com



Infos pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

- Lundi De 16h30 à 18h30
- ⚠ - **Mercredi De 15h00 à 18h00**
↳ Jusqu'au 30 septembre 2008
- Jeudi De 9h00 à 12h00
- ⚠ - **Vendredi De 14h00 à 17h00**
↳ A partir du 1^{er} octobre 2008
- Samedi De 9h00 à 11h30

Coordonnées de la Mairie :

- 📍 19 rue de la Loire
41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE
- ☎ 02 54 78 68 66
- Fax 02 54 74 40 12
- ✉ mairie-stdenissurloire@wanadoo.fr

Après des années de bons et loyaux services, Nelly GANDON partira prochainement profiter des bords de Loire un peu plus loin, à l'est de Saint-Denis-sur-Loire, pour y passer une retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse.

Françoise OURY est arrivée au secrétariat le 4 août dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue. Vos passages en Mairie vous permettront de faire plus ample connaissance avec elle. La transmission des dossiers et des savoirs se fait dans la bonne humeur.



Nelly GANDON

Françoise OURY

Rappel : Permanences des Adjoints et du Maire

*Martine CIRET, Première adjointe,
Chargée des affaires sociales et des affaires scolaires
Semaines paires, le samedi de 9h00 à 10h00*

*Patrick MENON, Deuxième adjoint,
Chargé de l'urbanisme, de la voirie et des bâtiments municipaux
Semaines impaires, le lundi de 17h30 à 18h30*

*Claudine BOCQUEL, Troisième adjointe,
Chargée de la communication, du tourisme et de la vie associative
Semaines impaires, le samedi de 9h00 à 10h00*

*Sophie MILTEAU, Quatrième adjointe,
Chargée de l'environnement, du développement durable et des transports
Semaines paires, le lundi de 17h30 à 18h30*

*Benoît SIMONNIN, Maire
Sur rendez-vous. Téléphoner en Mairie.*

